

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Auteur : Julien ROUSSILLON – Maire
Publié le 30/06/2026
Nom : Julien ROUSSILLON
Prénoms : Julien
ID : 038-213800154-20260626-DEL2026062605-DE
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Contre : 0 Pour : 18 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage

Délibération n° D 2026-06-26 / 05

Date de la séance : 26 juin 2026

Date de la convocation : 19 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six juin, le Conseil Municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur ROUSSILLON Julien, Maire.

Présents : SIMONDANT Martial, ROUSSILLON Julien, CROUZET Rémy, MABILON Sandrine, MILARD Valérie, NOVO Daniel, TRICAUD Frédéric, LAGER Corine, PRESSON Julie, GUETAT Suzanne, RODRIGUES David, BLACHE Tanguy et LAVERLOCHERE Jean-Yves.

Absents avec pouvoir : LECOMTE LEMOINE Brigitte qui donne pouvoir à ROUSSILLON Julien
LEININGER Baptiste qui donne pouvoir à BLACHE Tanguy
CALLAMARD Rémy qui donne pouvoir à TANGUY BLACHE
CLERC Edith qui donne pouvoir à MILARD Valérie
FAVRE-NOVEL Anne-Sophie qui donne pouvoir à MABILON Sandrine

Absente : MACIA Stéphanie

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'ASSOCIATION D'AIDE ALIMENTAIRE
3 ABI**

Suite aux élections municipales et afin de faciliter les échanges entre les organismes et la mairie, un certain nombre de dispositions sont à prendre. Il est demandé d'actualiser les données.

Il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune auprès de l'Association 3ABI.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE**, en tant qu'élu, Julien ROUSSILLON membre titulaire et Edith CLERC, membre suppléant.
- **DESIGNE**, en tant que membre non élu, Christian BOUVIER membre titulaire et Myriam BRUN, membre suppléant.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire
Julien ROUSSILLON

Le secrétaire de séance
Rémy CROUZET